

MAIRIE de BRAINS
2 place de la Mairie
44830 BRAINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19/06/2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 22
Présents : 20
Votants : 20

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2018.

PRÉSENTS :

Laure BESLIER, Jean-Noël HUVELIN, Régine COJEAN, Bruno PAUPIER, Magali ROUDOUKINE, Yves MORIN, Anne SUPTILLE, Rémi AMAILLAND, Karine GINGREAU, Chantal BARBEREAU, Fabrice LECROQ, Fabienne LÉDÉE, Lydie PICARD, Julien AMAILLAND, Natacha MARPAUD, Michel GUICHARD, Mickaël PÉRON, Stéphanie DUVAL, Isabelle BIGOT, Véronique LE CADET.

ABSENTS :

Hervé THOBIE ayant donné procuration à Laure BESLIER,
Ludovic DRONET ayant donné procuration à Régine COJEAN.

Isabelle BIGOT a été désignée secrétaire de séance.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

La région des Pays-de-la-Loire a engagé, depuis 2013, une réflexion sur la faisabilité d'un parc naturel régional autour de l'estuaire de la Loire et du lac de Grand-Lieu afin de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques. Il permettrait notamment de renforcer les liens entre le Nord et le Sud, créant un espace de dialogue entre les différents acteurs et en reliant les initiatives existantes entre elles. C'est un projet collectif porté par les communes réunies au sein de cette instance pour sensibiliser, innover, accueillir, coordonner, travailler ensemble. C'est un projet ascendant de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine. L'étude de faisabilité réalisée en 2014, à l'initiative de la région, a confirmé la pertinence et les plus-values de cette démarche sur le territoire. L'association Estuarium, missionnée par le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire, est intervenue auprès des communes et intercommunalités concernées pour leur donner les tenants et les aboutissants d'un tel projet et recueillir leurs avis avant que le Conseil Régional ne statue sur la poursuite de la démarche de concertation autour de la création d'un parc. Cette mission bénéficie du financement de la région.

Depuis, un groupe de réflexion a été créé, il rassemble aujourd'hui une vingtaine d'élus qui souhaitent poursuivre la discussion, tant pour exprimer ses attentes que pour prendre toute la mesure de la démarche. Il est demandé aux différentes collectivités intéressées de se prononcer sur l'opportunité de poursuivre la réflexion sur cette démarche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **CONFIRME** son intérêt à poursuivre la réflexion collective sur le projet, notamment sur la définition de la future charte, avant tout engagement préalable à la réalisation d'un parc.
- **DÉCIDE** de désigner madame Régine COJEAN, adjointe au patrimoine, cadre de vie et environnement, pour siéger au groupe de réflexion.

Brains, le 25 juin 2018

Le Maire,
Laure BESLIER



Reçu en Préfecture le :
Publié ou notifié le :